



Correspondance à adresser au Président :
15 allée de l'Éléphant 77184 EMERAINVILLE
Site Internet : www.asprhct.net

Emerainville le 19 octobre 2025

Réunion du Comité Syndical Mercredi 5 novembre 2025

Etaient présents :

Norbert KERGASTEL
Jacques HULEUX
Yves-Noël GAUDU

Sharmion FOUCAULT
Nathalie REGORDA
Chrystelle HENDRYCKS

David LEPELLEY
Stéphane DENARD

Absents excusés :

Sébastien MATHIEU

Commission de Contrôle : Christian DAGORN

1 – Chemin îlot central

Les travaux relatifs aux chemins de l'îlot central sont achevés. L'entreprise Dufay-Mandre procédera, avant la fin du mois, à l'apport de terre de part et d'autre du chemin.

Des demandes de devis seront effectuées par la commission travaux pour la poursuite de l'aménagement de ces chemins en 2026.

Actuellement d'une largeur de 80 cm, il a été demandé d'augmenter cette largeur à 90 cm pour les prochaines réalisations.

2 – Élagage

Les travaux d'élagage des arbres seront effectués par l'entreprise Mérése entre décembre et janvier.

3 – Mandats des membres du comité

Norbert KERGASTEL	- président	: est en fin de mandat.
Jacques HULEUX	- secrétaire	: est en fin de mandat.
Yves-Noël GAUDU	- trésorier	: élu jusqu'à fin 2026
Sharmion FOUCAULT	- commission espace verts	: élu jusqu'à fin 2026
Sébastien MATHIEU	- commission espace verts	: est en fin de mandat.
Nathalie REGORDA	- commission animation	: élu jusqu'à fin 2026
Chrystelle HENDRYCKS	- commission animation	: est en fin de mandat.
Stéphane DENARD	- commission travaux	: élu jusqu'à fin 2026
David LEPELLEY	- commission travaux	: élu jusqu'à fin 2026
Christian DAGORN	- commission de contrôle	: est en fin de mandat.

4 – Assemblée générale

Une date est fixée pour la prochaine assemblée générale au jeudi 29 janvier 2026.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, une deuxième date est fixée au jeudi 12 février 2026.

5 - ARC

Notre cotisation à l'ARC (Association des Responsables de Copropriété) s'est arrêtée il y a deux ans.

Il a été évoqué l'idée de réadhérer à cette association. Le montant de cette cotisation annuel s'élèverait à 507€.

6 – Modification des articles 22 et 27 du cahier des charges

En prévision d'une assemblée générale extraordinaire visant à modifier les articles 22 et 27 du cahier des charges, nous avons échangé sur les modifications à apporter à c'est deux articles.

7 – Trottoir de la rue du Champ Tortu

À la suite d'une démarche effectuée auprès de la mairie, M Huleux, nous a fourni le plan délimitant la rue du Champ Tortu rétrocédée à la municipalité en 2020, il s'agit de la parcelle « AK 232 ».

Après consultation de ce plan, Il apparaît que de nombreux trottoirs appartiennent à la municipalité.

8 – Médiation

Une médiation nous est proposée concernant un litige dans l'allée du Rond Perdu.

Une date de rendez-vous reste à définir par le conciliateur de justice.

Voir le CR en annexe

9 – Animation Halloween

L'animation halloween a rencontré un faible succès. 8 enfants étaient au rendez-vous.